

TRANSPORTS

FORFAITS AMÉTHYSTE ET MOBILIS

Les forfaits Améthyste et Mobilis sont deux dispositifs d'aides au transport proposés par le Département de Seine-et-Marne. Ils s'adressent aux seniors, aux adultes en situation de handicap, aux anciens combattants et veuves de guerre, sous condition de ressources et/ou de statut. Ils favorisent la mobilité de ces publics sur le territoire.

Le forfait Améthyste

Le forfait Améthyste zones 4-5

Le forfait Améthyste zones 4-5 permet de voyager gratuitement (hors frais de dossier de 20 €/an) :

- sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE),
- toute la semaine dans les zones 4 et 5 en Île-de-France,
- les week-ends, les jours fériés, les petites vacances scolaires, l'été de mi-juillet à mi-août, sur l'ensemble des zones (1 à 5).

Il s'adresse :

- aux personnes de plus de 65 ans sans activité professionnelle, non imposables ou avec un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement, domiciliées en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale),
- aux personnes reconnue handicapée de plus de 18 ans non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques :
 - avec un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%,
 - ou bénéficiaire de l'allocation aux adulte handicapés (AAH) versée par la caisse d'allocations familiales (CAF)

Le forfait Améthyste zones 1-5

Le forfait Améthyste zones 1-5 permet de voyager sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE) toute l'année sur l'ensemble des zones en Île-de-France moyennant 25 € de participation.

Il est délivré aux anciens combattants et veuves de guerre de plus de 65 ans, sans condition de ressources, sous condition de statut, domiciliés en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principale).

Comment faire une demande ?

Pour faire une demande de forfait Améthyste, vous pouvez contacter :

- le centre communale d'action sociale (CCAS) le plus proche de votre domicile qui se chargera ensuite de transmettre votre dossier de demande au Département de Seine-et-Marne

Le forfait Améthyste est délivré exclusivement sur une carte Navigo personnalisée (avec votre nom, prénom et votre photo). Pour savoir comment vous procurer une carte gratuite, contacter l'Agence Navigo au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé).

Une fois validé par le Département, le forfait Améthyste doit être rechargé sur votre pass Navigo sur les automates des gares RATP ou SNCF Transilien.

Les coupons Mobilis

Le coupon Mobilis est un forfait journalier qui permet de voyager dans les zones 1-5. Chaque coupon est valable sur un jour calendaire de 0h à 24h.

Il permet de voyager gratuitement sur l'ensemble des zones en Île-de-France et sur tous les réseaux de transport en commun (SNCF, RATP et OPTILE) pour des déplacements occasionnels.

Les coupons Mobilis sont délivrés aux anciens combattants et veuves de guerre âgés de plus de 65 ans, sans condition de ressources, domiciliés en Seine-et-Marne depuis plus de 3 mois (résidence principales).

Attention : l'octroi de coupons Mobilis n'est pas cumulable avec un forfait Améthyste.

Pour bénéficier de coupons Mobilis, la demande doit être faite au centre communal d'action sociale (CCAS) du domicile du demandeur. Le CCAS se charge ensuite de transmettre le dossier de demande au Département de Seine-et-Marne.

En savoir plus

- [Les forfaits Améthyste sur le site Île-de-France Mobilités \(https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/forfait-amethyste\)](https://www.iledefrance-mobilites.fr/titres-et-tarifs/detail/forfait-amethyste)
- [Les coupons Mobilis sur le site de la RATP \(https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/mobilis\)](https://www.ratp.fr/titres-et-tarifs/mobilis)



Aide au transport - Améthyste - Anciens combattants et veuves de guerre (2021).pdf PDF - 743.95 Ko
(/sites/default/files/media/downloads/aide-au-transport-amethyste-anciens-combatants-et-veuves-de-guerre-2021.pdf)



Demande d'abonnement annuel - Améthyste - personnes âgées et les personnes adultes handicapées (2021).pdf
PDF - 549.35 Ko (/sites/default/files/media/downloads/demande-dabonnement-annuel-amethyste-personnes-agees-et-les-personnes-adultes-handicapees-2021.pdf)



Créé le: 29/06/2020

- Mis à jour le : 11/09/2020